

Comme les précédents, ce numéro 29 de *Vivre à Brénod* souhaite vous relater la vie de notre commune durant l'année écoulée. Une actualité toujours abondante, d'autant plus que sa parution sera désormais annuelle. En effet, l'édition de l'été 2023 ne vous est pas parvenue comme d'habitude. La préparation et la mise en page d'un tel bulletin représente une somme d'heures de travail très importante et nous avons fait le choix de nous limiter à une seule parution par an. Cependant, un nouveau support d'informations est à votre disposition. Chacun peut désormais télécharger sur son smartphone l'application PanneauPocket sur laquelle on retrouve instantanément toutes les informations relatives à la vie de notre commune.

L'année 2023 nous a apporté son lot d'évènements plus ou moins heureux ou malheureux. Ce fut une année fertile en diverses animations, festives, culturelles, sportives dont vous trouverez quelques évocations dans les pages qui suivent.

M. Bruno BREVET a fait valoir ses droits à la retraite, au terme d'une belle carrière de 27 ans au service de notre commune et de ses habitants. Nous lui souhaitons de profiter au mieux de sa vie nouvelle, auprès de ses enfants et petits-enfants.

M. Béranger BOUILLLOUX, agent territorial de l'Office National des Forêts en poste à Brénod depuis 15 ans, a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Il a rejoint les forêts de la Loire cet été, à *Saint-Alban-Les-Eaux*. Forestier passionné, compétent et avisé, nous le remercions pour son action dans notre forêt communale.

La deuxième collecte organisée par Ukraine-Circuit-court et Dnipro-Oyo a été un succès. Ce sont quelques vingt tonnes de matériels et denrées diverses que Patrick et Marion CARRIER ont acheminé fin juillet en Ukraine. Avec tous les donateurs, nous leur renouvelons nos félicitations pour cet engagement désintéressé au service des populations ukrainiennes.

Le 16 juillet, la foire de Brénod a de nouveau connu une affluence mémorable. Cette manifestation est devenue au fil des années un rendez-vous incontournable pour tous les chineurs de la région. C'est une belle récompense pour les bénévoles de Brénod-Découvertes, de l'amicale des Sapeurs-Pompiers, du Ski Club Brénod-Corcelles et de la Société de Chasse, qui s'investissent tout au long de l'année pour la réussite de cette journée. Un grand merci à tous.

Le 15 août, nous avons vécu une fête patronale inédite. À l'absence des forains, découragés par la faible fréquentation de leurs attractions ces dernières années, est venue s'ajouter le second report du feu d'artifice, sous la contrainte d'un arrêté préfectoral « sécheresse » méconnaissant les disparités territoriales de notre département. Enfin, le bal populaire du 15 août a dû être annulé. Suite aux événements violents survenus à la fin du bal précédent, la sécurité des jeunes organisateurs et du public ne pouvait être normalement assurée. Pour survivre, la fête du 15 août à Brénod devra se réinventer, trouver de nouvelles formules afin de rendre aux habitants de notre village ce qui devrait rester une fête des familles, dans l'amitié et la convivialité. Toutes les idées et les propositions seront les bienvenues pour faire perdurer cette tradition.



Les cigognes à l'étang des Loups

Étienne RAVOT,
Maire de Brénod

Retrouvez ce bulletin, les précédents, et bien d'autres choses encore...
sur www.brenod.com



Vie communale pages 2 à 15

- ❖ PanneauPocket
- ❖ Hommage à M. François PESENTI
- ❖ Bienvenue à notre nouvel agent technique
- ❖ Les finances communales
- ❖ Les subventions aux associations 2023
- ❖ La bibliothèque communale
- ❖ Notre forêt
- ❖ Les rétrospectives de l'année 2023
- ❖ Urbanisme
- ❖ Restauration des archives anciennes
- ❖ Réhabilitation de l'aire multisports
- ❖ Voirie et sécurité
- ❖ 80^{ème} anniversaire du 6 février 1944
- ❖ Rénovation du patrimoine
- ❖ La fibre optique arrive à Brénod

Enfance pages 16 à 19

- ❖ L'école Daniel MORAND
- ❖ Les Bergnolands découvrent la mer
- ❖ L'accueil périscolaire et le centre de loisirs

Vivre ensemble pages 20 à 21

Mobilité page 22

- ❖ AlloBus, le transport à la demande de Haut-Bugey Agglomération

Frances Services page 23

Bloc-Notes page 24



La commune de Brénod s'est dotée de PanneauPocket dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des actualités officielles, locales et des messages de prévention ou des alertes de sécurité. Chacun met en favoris toutes les collectivités qui l'intéressent : communes et intercommunalités, ainsi que la Gendarmerie.

Tout ce qui peut intéresser un usager se retrouve dans une seule et unique application !

L'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune collecte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour l'installer sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de Brénod diffuse sur PanneauPocket les événements de la vie quotidienne, les manifestations, les alertes de sécurité de la Préfecture, les alertes météo, les coupures réseaux, les travaux à venir... Chacun reçoit ainsi les informations, chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

HOMMAGE À M. FRANÇOIS PESENTI

François PESENTI nous a quitté le 14 mai 2023. Sa personnalité demeurera longtemps dans la mémoire collective de notre village.

Depuis son installation à Brénod en 1962, François PESENTI s'est investi dans la vie de la commune. Dès sa création en 1974, il fut un membre très actif du Centre-école de ski de fond, dont il assura la Présidence de nombreuses années.

Entré au Conseil Municipal en 1983, il prendra la charge de Premier Adjoint en 1989, puis celle de Maire de 1995 à 2007. Nous mesurons encore aujourd'hui l'étendue de son action à la tête de la commune.

Ardent défenseur de l'identité de notre village au sein de son territoire, il fit valoir avec conviction les intérêts de notre commune dans son territoire du Bugey et du département de l'Ain.

En fédérant les communes du canton, son action permit entre autres la modernisation de la fromagerie entre 1990 et 2000 avec la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) regroupant les communes voisines de Brénod : Champdor, Corcelles, Hotonnes, Le Petit Abergement, Ruffieu. Nous lui devons également la réalisation de la Marpa les Narcisses, un projet qu'il a porté de 2002 à 2008, impliquant la totalité des communes du canton.

Soucieux du maintien de notre patrimoine, il travailla sans relâche à l'entretien et à la consolidation de notre réseau de sources captées et de fontaines. Si aujourd'hui la totalité des fontaines, lavoirs et bacs de la commune sont encore en eau, nous le devons à son action opiniâtre.

Homme d'action et de conviction, aussi discret que volontaire, François PESENTI a incarné la vie communale durant quatre mandats, avec une détermination sans faille et de façon exemplaire. Son nom demeurera attaché à ce village, qu'il a servi sans compter son temps et sans ménager sa peine.



BIENVENUE À NOTRE NOUVEL AGENT TECHNIQUE



Florencio RODRIGUEZ-VAZQUEZ a pris ses fonctions d'agent technique communal le 1^{er} octobre 2023. Il succède à Bruno BREVET désormais en retraite.

Fort d'une longue expérience dans les métiers du bâtiment, tant dans les domaines de la construction que de la maintenance, il découvre progressivement le territoire de notre commune, ainsi que tous les domaines dans lesquels il va désormais exercer ses compétences. Florencio s'est très vite intégré dans ses nouvelles fonctions, au service de la population de Brénod.

Que chacun lui réserve le meilleur accueil, dans le respect et la bienveillance.

Nous lui souhaitons une longue et fructueuse carrière à Brénod.

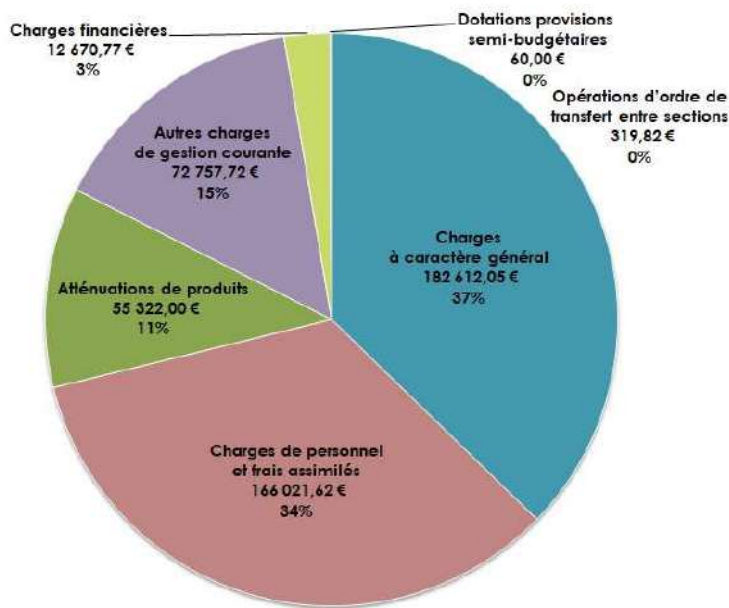
LES FINANCES COMMUNALES

La séance du conseil municipal du 13 avril 2023 a entériné les comptes administratifs (comptabilité de la commune) et les comptes de gestion (comptabilité du comptable) du budget général et des budgets annexes des bois et du lotissement de la Serve à l'unanimité des membres présents.

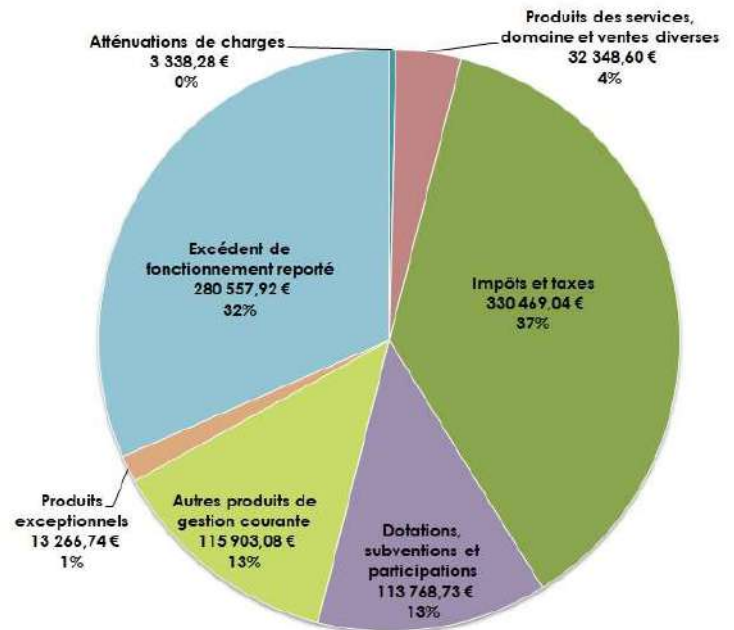
Les comptes administratifs retracent l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées en 2022.

Le budget principal fait ressortir un excédent de fonctionnement de 399 888,41 € et un excédent d'investissement de 63 207,20 €.

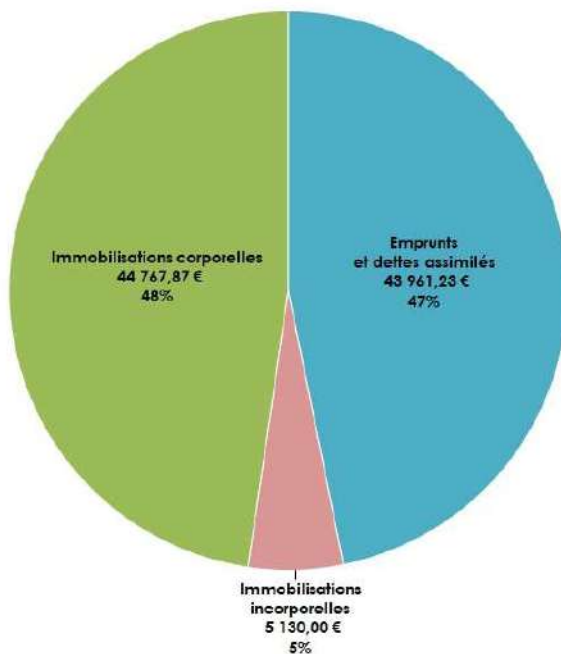
Répartition des dépenses de fonctionnement : année 2022



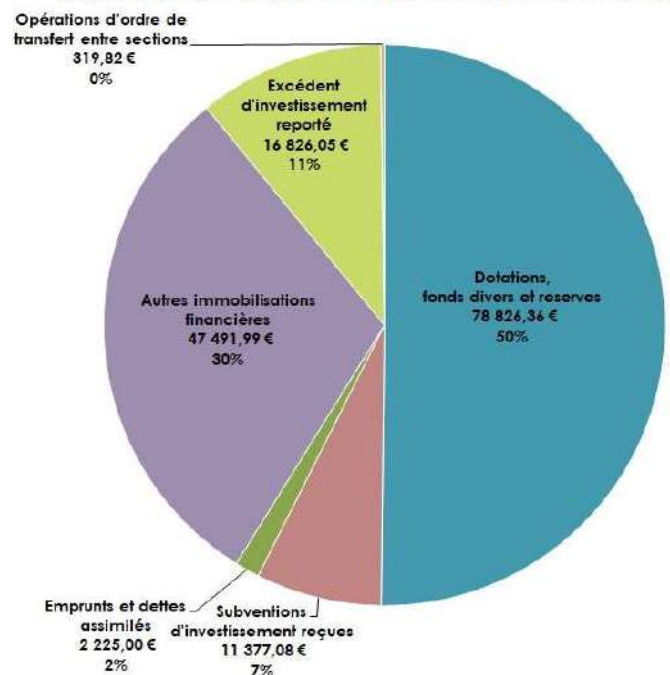
Répartition des recettes de fonctionnement : année 2022



Répartition des dépenses d'investissement : année 2022



Répartition des dépenses d'investissement : année 2022



Le budget bois fait ressortir un excédent de fonctionnement de 44 433,42 € et un déficit d'investissement de - 939,73 €. La participation au budget général 2023 est de 20 000,00 €.

Le budget du lotissement de la Serve clôt son exercice à zéro. Toutes les parcelles sont vendues. Il est dissout au 31 décembre 2023.



Les budgets primitifs retracent l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année 2023.

Les recettes de fonctionnement et d'investissement offrent des perspectives stables par rapport à 2022.

Malgré le contexte économique et inflationniste actuel, le conseil municipal s'est attaché à contenir les dépenses courantes tout en maintenant un niveau de qualité des services, et en continuant à investir dans la rénovation des bâtiments et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Le poids de l'inflation pèse sur les dépenses d'énergie (+ 50 %), les carburants (+ 125 %) et autres fournitures (+ 50 % pour les produits de traitement, + 33 % pour l'alimentation et restauration scolaire par exemple).

Le montant des subventions allouées aux associations a diminué par rapport aux exercices précédents.

La fiscalité subit toujours les conséquences de la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les taux de référence 2023 sont réévalués de 1 % : soit 26,26 % pour le foncier bâti, 50,90 % pour le foncier non bâti, 7,17 % pour les taxes d'habitation des résidences secondaires.

Les dépenses d'investissement restent tributaires de la concrétisation des études liées à divers projets, dont le financement n'est pas abouti : rénovation du petit patrimoine, mise en conformité du bâtiment de la Sivollière, éclairage public... ou repoussé : enfouissement des réseaux secs, traversée du village...

Le budget de la régie des bois étant contraint par les perspectives défavorables liées à l'évolution du marché, les dépenses et les recettes ont été minimisées par prudence.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la commune : <https://www.brenod.com>



Subventions exceptionnelles :

↳ Pour l'organisation du 3^{ème} tour du Haut-Bugey à l'association Izernore Vel'Haut Bugey.

↳ Pour le renouvellement des drapeaux de l'association Mémoire de la Déportation dans l'Ain.

Les P'tits Bergnolands	1 350,00 €
Association de gestion de la Marpa les Narcisses	555,50 €
Ski-Club Brénod-Corcelles	1 500,00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc Tunisie (FNACA) Comité Brénod – Champdor – Corcelles	75,00 €
Mémoire de la Résistance et des maquis de l'Ain et du Haut-Jura	30,00 €
Mémoire de la Déportation dans l'Ain	30,00 €
ADAPA (Aide à domicile)	150,00 €
ADMR du Valromey (Aide à domicile)	75,00 €
Comice Agricole de la Montagne	150,00 €
Maison Familiale Rurale de Balan	40,00 €
Maison Familiale Rurale de Villié-Morgon	40,00 €
BTA CFA de l'Ain	40,00 €
Izernore Vel'Haut Bugey	500,00 €
Mémoire de la Déportation dans l'Ain	250,00 €
TOTAL	4 785,50 €

Du nouveau à la bibliothèque

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2023, la dissolution de l'association Espace Livres a été actée. La commune reprend la gestion directe de la bibliothèque.



L'équipe des bénévoles, ainsi que les activités de la bibliothèque, ne changent pas.

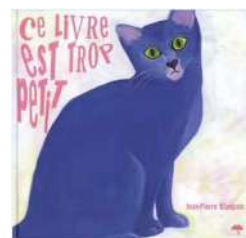
L'accès à la bibliothèque et l'emprunt des documents sont désormais totalement gratuits.

Les bulletins d'inscription ainsi que le règlement intérieur ont été actualisés pour respecter les règles de protection des données personnelles. Des autorisations parentales sont nécessaires pour les mineurs fréquentant seuls la bibliothèque.

Les animations de l'automne 2023

Différentes animations ont eu lieu :

- ❖ Les activités habituelles ont repris en septembre : Permanence à la Marpa les Narcisses, accueil des scolaires, kamishibai, tapis de lecture, animations « Formes et couleurs » (anciennement atelier bricolage)... les dates et horaires sont affichés sur la vitrine de la bibliothèque.
- ❖ « BIB EN FÊTE » le samedi 28 octobre : ont été proposés un conte intergénérationnel, des poèmes, un tapis de lecture, un atelier créatif, un goûter...
- ❖ « L'OPÉRATION PREMIÈRES PAGES » : C'est un événement départemental. La bibliothèque de Brénod a proposé en novembre des animations spécifiques pour les tout-petits. Un raconte-tapis sur les poules et un kamishibai adapté ont été proposés. Un livre a été offert aux jeunes enfants présents.
- ❖ Exposition « Biodiversité vitale et fragile ».

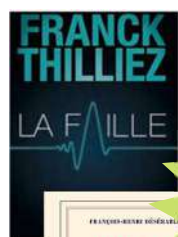


Projets pour cette année 2024

- ❖ Une exposition a été réservée et sera visible à la bibliothèque : « Le jardin écologique » au printemps 2024.
- ❖ Festival du court métrage : Le succès rencontré lors de la dernière édition nous encourage à le reconduire au printemps 2024 !
Du mercredi 20 mars au dimanche 24 mars : salle hors sac de la Sivollière.



NOUVELLES ACQUISITIONS ...



Des romans adultes

Des BD sur la 2ème guerre mondiale

Venez les découvrir lors des permanences !

Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

et le samedi de 10 h à 12 h

@ : bibliobrenod@orange.fr

<https://www.facebook.com/biblio.brenod>

Mais aussi des ouvrages pour la jeunesse.

NOTRE FORÊT

Les travaux

Programme d'actions dans la forêt communale soumise au régime forestier proposé par l'Office National des Forêts pour l'année 2023. Le montant total des travaux s'élève à 16 105.00 € H.T.

- **Travaux de maintenance** : 900.00 € H.T.

Entretien des renvois d'eau et interventions ponctuelles sur la voirie forestière.

- **Travaux touristiques** : 580.00 € H.T.

Débroussaillage aux abords de la cascade du Versoux

- **Travaux sylvicoles** : 4 585.00 € H.T.

Dégagement manuel de plantation : parcelle 17.i (Le Mollard de l'Orge)

- **Travaux environnementaux** : 7 960.00 € H.T. pour la mise en valeur du site de la cascade de Crêt Nailod et la protection de la canalisation de la source de Fontaine Blanche.

Elagage, création de banquettes et de fascines végétalisées et d'un mur de soutènement en béton pour stopper l'érosion le long du sentier.



Fourniture et pose de 2 chicanes en robinier à proximité de la cascade : 2 080.00 € H.T.

Affouages

❖ Sur pied :

Le tirage au sort des lots d'affouages sur pied a eu lieu le 15 septembre 2023.

8 lots ont été attribués.

Le montant de la taxe affouagères est de 50 €.

Délai d'exploitation :
30 avril 2025



❖ Bord de route :

Le tirage au sort des lots d'affouages bord de route a eu lieu le 10 juillet 2023.



19 lots d'environ 8 m³ ont été attribués pour un coût au m³ de 47,50 €.

À l'avenir, il sera de plus en plus difficile de trouver des exploitations accessibles aux plus grands nombres. Une réflexion est en cours pour envisager les conditions dans lesquelles ces affouages pourront être pérennisés.

Les coupes de bois vendues

Un lot de petits bois de plantation avec aussi des gros bois dont certains « préexistants » sur les parcelles 35.i et 36.i au lieu-dit « la Pérouse » a été vendu à la Scierie DUCRET le 23 juin 2023 : montant de la vente : 12 392.00 € H.T, pour 264.59 m³.

À la vente d'automne de l'ONF, un lot de résineux de 370 m³ en parcelle 26 au lieu-dit « la Vatrav » a été attribué à la SARL GONNOT au prix de 9 622.00 € H.T.

Suite au départ de M. Béranger BOUILLOUX, Technicien Forestier Territorial à l'Office National des Forêts, M. Lionel DALY assure l'intérim. Un nouvel agent devrait prendre ses fonctions durant le 1^{er} trimestre 2024.



LES RÉTROSPECTIVES DE L'ANNÉE 2023

Cérémonies de février 2023

Une assistance nombreuse et recueillie a participé à la cérémonie commémorative du 79^{ème} anniversaire de la rafle du 6 février 1944. À cette occasion, les enfants de l'école Daniel MORAND ont interprété le chant des partisans et la Marseillaise.



Dimanche 12 février, hommage rendu à la stèle du Monthoux aux 3 jeunes maquisards tombés au combat en ce lieu.

La Trace des Maquisards



Le 18 février avait lieu la trace des maquisards. 2^{ème} édition du trail nocturne historique. Cette course à pied se veut un hommage à la Résistance et à celles et ceux qui ont lutté contre l'occupant nazi.

Au travers de cette épreuve nocturne, les coureurs sont partis à la conquête des sites emblématiques du maquis se trouvant entre Ambérieu-en-Bugey et Oyonnax : deux des villes les plus représentatives de la Résistance dans l'Ain.

Le départ des 42 km a eu lieu à 19 h sur la place du village de Brénod.

Ce fut un moment très fort en émotions, à l'évocation du souvenir des combattants de l'ombre sur les traces desquelles les traileurs se sont lancés.



Un grand merci aux bénévoles mobilisés lors de cette manifestation. Ils ont fait de cette soirée un beau moment de partage et de convivialité.

Merci également aux associations qui ont créé une belle ambiance au village : Brénod-Découvertes, la Marpa Les Narcisses, la Fondation Résilience et les l'amicale des Jeunes.

Exposition Militaria

Très belle exposition de matériels militaires d'époque, proposée à cette occasion en Mairie.

Merci à MM. Nicolas BELLENGER et Kévin BULAS pour cette initiative, mettant en valeur leur passion pour cette époque de notre Histoire.



19 mars 2023

Commémoration du 61^e anniversaire du Cessez-le-Feu en Algérie.



À cette occasion, 2 distinctions ont été remises.

M. Jean-Pierre BEAUDON a reçu la croix du combattant. des mains de M. Stéphane MARTINAND, Maire de Champdor-Corcelles

M. Jean-Louis LOCATELLI a reçu le diplôme des 50 ans de porte-drapeau, des mains de M. Etienne RAVOT, Maire de Brénod.

Du mercredi 15 au dimanche 19 mars, la bibliothèque municipale a participé pour la première fois à la **fête du court métrage** créée par le Centre National du Cinéma et de l'Image. À cette occasion, 160 spectateurs sont venus assister aux différentes projections proposées par les bénévoles, dans la salle hors sac de la Sivollière transformée pour l'occasion en salle de cinéma.

Un grand merci aux bénévoles et bravo à Mesdames Laure PATRIS et Isabelle de CHALON pour l'excellente sélection des œuvres projetées.



L'Ultra 01



Pour la 4^{ème} année consécutive, Brénod a accueilli le 9 juin 2023, les traileurs de l'Ultra 01, en relais ou en solo sur 170 km avec un dénivelé positif de 7 500 m.

Brénod est une des bases de vie de cette course, relayée sur Canal +, où les associations du village se mobilisent pour faire de cet événement une belle réussite. La bonne ambiance fut comme toujours au rendez-vous, grâce aux bénévoles qui s'investissent, préparent le ravitaillement, accompagnent les coureurs, les encouragent, leur remontent le moral (car cette année le temps n'était pas au beau fixe et le moral en prenait un coup !!!).

Brénod est une référence pour l'ambiance sur le parcours car les associations ont su se mobiliser : Les Jeunes de Brénod pour la buvette, Brénod-Découvertes pour la restauration, le Sou des écoles pour les gourmandises, le Club Alpin Français pour faire découvrir l'escalade et les Musiciens. Un grand merci à eux pour cette mobilisation.



La société organisatrice a hélas décidé de ne plus passer à Brénod en 2024, nous regrettons cette décision prise sans concertation préalable.

Inauguration au Versoux du camp « CAPITAINE MICHEL ALLOMBERT »

Samedi 29 juillet s'est déroulée l'inauguration du Camp de la Fondation Résilience au Versoux.

M. Geoffrey HODICQ, Président de la Fondation Résilience et ses compagnons, étaient entourés de MM. Damien ABAD, Député de l'Ain, Jean DEGUERRY, Président du Conseil Départemental de l'Ain, Philippe EMIN, Conseiller Départemental et Maire de Plateau d'Hauteville, des élus de la commune, des porte-drapeaux et de nombreuses personnes de notre village.

En créant la Fondation Résilience, Geoffrey HODICQ a voulu mettre au service de ses frères d'armes son extraordinaire expérience de militaire blessé au combat en opération extérieure en Afghanistan.

Engagement, Devoir et Solidarité, sont les maîtres-mots de ce projet, au service des personnes les plus faibles, les plus fragiles et les plus exposés aux aléas de la vie quotidienne, pour leur permettre de se construire un avenir, de se reconstruire après l'épreuve, de faire l'expérience du collectif pour mieux se connaître ou se reconnaître.

Pour accompagner la Fondation Résilience dans cette initiative, la commune de Brénod a souhaité mettre à disposition ce terrain au lieu-dit « le Versoux ». Ce projet est une belle opportunité pour notre département, notre territoire de Haut-Bugey Agglomération et notre commune, en termes de vitalité, de notoriété et d'activité.

Commune et Fondation ont choisi ensemble de nommer ce lieu « CAPITAINE MICHEL ALLOMBERT » afin d'honorer la mémoire de cet homme né en 1928 à Brénod, qui a grandi sous la houlette de l'instituteur Daniel MORAND, et dont le parcours et la carrière militaire exemplaire entrent en résonance avec le projet de la Fondation Résilience.

En présence de Madame Renée ALLOMBERT, sa sœur, fut dévoilée la plaque portant le nom de « CAPITAINE MICHEL ALLOMBERT ».

Ce fut une cérémonie sobre et solennelle, empreinte d'une émotion très particulière à l'évocation du souvenir du CAPITAINE MICHEL ALLOMBERT.



Le vide grenier et la foire du 16 juillet 2023

Vif succès pour l'Association Brénod-Découvertes ce dimanche 16 juillet 2023 ! Une centaine d'emplacements occupés par les adeptes du vide grenier, 13 brocanteurs professionnels et de nombreux artisans et producteurs locaux ont profité de cette journée ensoleillée, animée par de nombreux partenaires et associations du village : la Fondation Résilience, les Jeunes de Brénod, le Ski Club de Brénod-Corcelles, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la Société de Chasse, l'atelier maquillage d'Andréa, les animations pour les enfants ...

La réussite évidente de cette organisation annuelle la rend quasiment incontournable dans le calendrier des événements festifs de notre commune ! L'association Brénod-Découvertes ainsi que les bénévoles sont vivement remerciés et félicités par tous les bénéficiaires de cette belle journée !



8ème Gentleman du Plateau

Le Gentleman du plateau est une course cycliste organisée par Iznore Vel'Haut Bugey. Avec une participation en hausse, 91 concurrents ont pris le départ à Brénod le samedi 2 septembre 2023 dans des conditions météo parfaites, en individuel, en duo ou par équipes.



3ème Tour du Haut-Bugey

Le dimanche 17 septembre 2023, l'association Vel'Haut Bugey a organisé à Brénod, le départ du 3ème tour du Haut-Bugey.

8 courses et 200 coureurs au total se sont élancés dès 10 h de la place du village sur différents parcours allant de 38,3 km à 106,8 km.



Journée Partage et Découvertes

La Marpa les Narcisses a participé le samedi 16 septembre à la journée départementale organisée par le Réseau des Marpa de l'Ain. Cette journée a pour but de faire découvrir nos structures au moyen d'une animation ouverte au public.

Cette année le thème était « le secret des plantes et le bien-être ». 250 personnes ont été accueillies autour d'un marché de producteurs et artisans locaux, ainsi que des professionnels du bien-être (acupuncteur, énergéticien, sophrologue...). Un repas ayurvédique était proposé par le cuisinier de la Marpa.

Les enfants et parents avaient l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec notre cuisinier ainsi qu'avec notre prestataire Sud Est Restauration autour de divers ateliers. Pour rappel, les repas scolaires des écoles de Brénod et Haut-Valromey sont confectionnés à la Marpa, ainsi que des portages de repas.



Le 11 novembre 2023

Entourée des habitants du village, des fidèles porte-drapeaux, et des sapeurs-pompiers volontaires la cérémonie du 11 novembre s'est tenue cette année dans le froid sous un soleil timide.

Après avoir honoré la mémoire de nos héros morts pour la France, trois dépôts de gerbes se sont déroulés au monument aux Morts, au cimetière et à la stèle du Monthoux.

Un apéritif convivial a conclu cette matinée.



Les sapeurs-pompiers volontaires ont fêté Sainte Barbe le 8 décembre 2023

Les sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Première Intervention de Brénod s'étaient donnés rendez-vous le vendredi 8 décembre 2023 en fin de journée devant le monument aux Morts. Pompiers actifs, porte-drapeaux et élus ont honoré l'engagement et le sacrifice des soldats du feu par le dépôt d'une gerbe de fleurs.

À l'issue de cette cérémonie, un accueil amical au café GUDIN a réuni les participants. L'adjudant Damien CARRIER a présenté l'activité du Centre de Brénod, en légère diminution par rapport à l'année précédente. L'effectif de huit sapeurs-pompiers volontaires a effectué 25 interventions en 2023 : 22 secours à la personne, 1 accident de circulation, 1 incendie et 1 opération diverse pour une durée cumulée de 201 heures. Le CPI est également mobilisé régulièrement aux côtés du Centre de Secours de Plateau d'Hauteville.

Monsieur le Maire a remercié les sapeurs bénévoles et rappelé l'importance de leur présence dans la commune pour la sécurité des biens et des personnes.



Festivités de fin d'année

Le vendredi 15 décembre avait un air de fête à Brénod.

En début de soirée, rendez-vous était donné rue du stade pour profiter du très joli feu d'artifice proposé par la commune, annulé le 15 août en raison de l'arrêté préfectoral en vigueur.

Ensuite, tous les Bergnolands étaient conviés à la Sivollière pour un moment de convivialité. Le père Noël était l'invité d'honneur de cette soirée. Après quelques photos avec lui, les enfants ont reçu une pyramide garnie de friandises. Nos aînés ont reçu leur cadeau gourmand composé de produits régionaux.

Chaleureux moment de partage avec la population, en présence de M. Damien ABAD, Mme Annie MEURIAU et M. Philippe EMIN, autour d'un vin blanc chaud aux épices, d'un punch de Noël sans alcool et d'une gratinée, le tout accompagné d'amuse-bouches.



❄ Encore une fois, merci aux
« *peu-ptites* » mains qui ont permis
l'organisation, le déroulement et la
réussite de cette soirée. ❄



URBANISME

L'intégration des communes de l'ex Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville à Haut-Bugey Agglomération implique une nouvelle réflexion des élus pour élaborer l'avenir de notre territoire élargi. Construire une vision d'ensemble, envisager des perspectives et des enjeux pour son développement futur tout en prenant en considération les évolutions règlementaires et législatives : c'est le travail de concertation que les élus communautaires et municipaux, ont mené entre mars et octobre 2023. Le bilan de cette concertation aboutira à la révision des documents tel que le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) qui détermine la réflexion stratégique à long terme, et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et son volet Habitat (PLUiH) qui décline localement cette stratégie.



Deux aspects importants impactent directement nos perspectives de développement communal : le logement et la consommation foncière, précisée dans le cadre de la loi CLIMAT ET RÉSILIENCE, avec son objectif ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE des sols (ZAN) à l'horizon 2050. D'ici là, nous devons réduire de moitié le rythme et la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers avant 2030. En conséquence, les élus doivent réfléchir au potentiel constructible de la commune et aux sorties de vacance des logements pour pouvoir maintenir une offre décente aux futurs investisseurs et habitants de Brénod !

Si vous souhaitez émettre des observations ou des avis concernant la révision générale du PLUiH, un registre est mis à disposition du public à l'accueil de la Mairie de Brénod, aux heures et jours habituels d'ouverture (les matins de 9 h 00 à 12 h 00 du lundi au samedi, sauf le mardi).

Des réunions publiques seront organisées lors des grandes étapes de la révision générale. Elles seront annoncées sur divers supports et moyens de communication (site internet HBA et magazine intercommunal). Les éléments d'information sur l'avancement de la procédure seront mis à disposition sur ces mêmes supports.



Afin de mieux répondre à vos attentes en matière d'urbanisme (dépôt d'un dossier ou demandes de renseignements ...) un rendez-vous préalable doit être pris au secrétariat de mairie au 04.74.36.01.02.

LA RESTAURATION DES ARCHIVES ANCIENNES SE POURSUIT

Lors de sa séance du 22 novembre 2022, le Conseil Municipal a acté le plan de financement 2023 du programme de restauration et de numérisation des archives municipales anciennes. Il s'agit de la quatrième tranche de ces travaux échelonnés sur cinq ans. On peut apprécier le résultat remarquable de la restauration déjà réalisée par Mmes Cindy LANDRY et Chloé PEDOUSSAUD, restauratrices de patrimoine. L'inventaire de nos archives anciennes est en ligne sur : <https://www.brenod.com/le-village/les-archives-anciennes/>

Ce programme bénéficie de 80 % d'aides financières du Département de l'Ain et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes.

La phase suivante consistera à numériser les documents. Cette prestation sera assurée par M. Anthony PINTO, Docteur en Histoire. Chacun pourra alors avoir accès à ces témoignages du passé remontant pour certains au XII^e siècle !

En 2023, le reste à charge pour la commune s'élève à 1 561,60 €. Les mécénats et les dons ouvrent droit à un crédit d'impôt de 66 %.



Merci par avance de votre générosité !

RÉHABILITATION DE L'AIRE MULTISPORTS

Cela faisait quelques temps déjà que le sujet de la rénovation de l'aire de jeux était à l'étude.

Un tel projet nécessite une réflexion poussée notamment pour le plan de financement.

Nous avons décidé d'effectuer cette rénovation en 3 temps :

2023 : remplacement et créations des nouveaux jeux et agrès,

2024 : grillage (180 mètres linéaires),

2025 : sanitaires et bancs.

Pour la 1^{ère} phase et après consultation, la société KOMPAN a été retenue pour fournir et installer les différents éléments.

Le démontage et l'évacuation des anciens jeux ainsi que l'élagage était à la charge de la commune.

La volonté de la municipalité étant de créer un lieu de loisirs ouvert à tous les âges, l'espace est désormais découpé en 3 zones :

- ❖ jeux à ressorts dans un espace en pelouse pour les plus petits,
- ❖ frontons pour les jeux de ballons,
- ❖ agrès de fitness pour les plus grands.



Cette première tranche représente un budget de 34 005.84 € T.T.C.

Elle est financée à hauteur de 30 % par une subvention du Conseil Départemental de l'Ain, et 30 % de Haut-Bugey Agglomération.

**INTERDIT AUX ANIMAUX
MÊME TENUS EN LAISSE**

**Nous comptons sur les utilisateurs
pour respecter ce nouvel espace
de jeux et rappelons que les
animaux sont interdits même
tenus en laisse...**

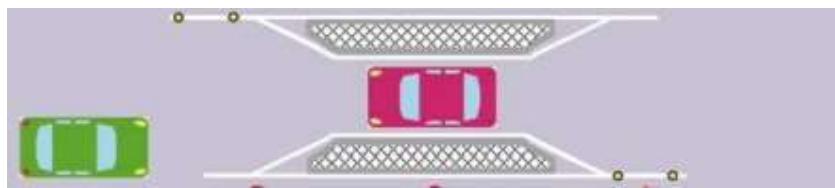


VOIRIE ET SÉCURITÉ

Durant les années 2022 et 2023, l'implantation de chicanes aux entrées nord et sud du village a été testée pour diminuer la vitesse des véhicules qui le traversent. Le bilan est plutôt mitigé du fait de la légèreté des mobiliers mis à disposition, et du non-respect récurrent des règles du code de la route par les usagers !

La sécurisation de la RD 21 a fait l'objet d'une rencontre avec des représentants de l'Agence routière du Haut-Bugey et de Bellegarde-Pays de Gex le 5 mai 2023. Les propositions de la commune consistent en l'aménagement d'écluses axiales simples ou latérales doubles (rétrécissement alterné), tout en permettant l'insertion de places de stationnement. Le matériel urbain devrait être de type séparateur en bois. Huit points seront aménagés depuis le cimetière jusqu'à la zone artisanale Les Carriaux.

30 % de la dépense seront couverts par une dotation de l'État au titre des amendes de police, 70 % resteront à la charge de la commune.



80^{ème} ANNIVERSAIRE DU 6 FÉVRIER 1944



Photo : Gérald GAMBIER

Les élèves de la classe de Mme Aurélie BERNARD ont interprété le chant des partisans et la Marseillaise. Merci à eux et à leur enseignante pour leur participation à ce devoir de mémoire.



Ce 6 février 2024, en présence de Madame la Sous-Préfète et devant une assistance nombreuse s'est déroulée la commémoration de la rafle du 6 février 1944.

Chargée en émotion, cette cérémonie du 80^{ème} anniversaire s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

RÉNOVATION DU PATRIMOINE

Une réflexion est menée depuis plusieurs mois sur la mise en valeur de notre «petit patrimoine».

La visite des sites du lavoir de la Côte, de celui du chemin de la Scie, du four et du lavoir de Macconod, de l'entrée et du parvis de l'Église par les élus et des professionnels de la construction, a confirmé la nécessité d'intervenir rapidement pour la sauvegarde de ces ouvrages emblématiques du village et du hameau.

La maîtrise d'œuvre et l'étude technique ont été confiées à la SARL MOCABOIS d'Outriaz. Elle a présenté un premier projet détaillé des travaux à effectuer. Après validation par le Conseil Municipal, le projet chiffré sera soumis à appel d'offres auprès des prestataires de travaux intéressés. Le budget 2024 intègrera le montant des travaux, qui seront réalisés dans le courant de l'année.



Four et lavoir de Macconod

La Région Auvergne Rhône-Alpes «sensible à l'intérêt de notre démarche pour le territoire» a validé un soutien de 40 % pour cette opération.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À BRÉNOD

Le SIEA et la commune de Brénod organisent **une réunion publique le 22 avril 2024 à 18 h, à la Mairie de Brénod**, à l'occasion de la mise en service de la fibre optique dans la commune.

M. Ludovic VEYRET, Directeur Service Client accompagné de M. Michel CHANEL, Vice-Président et Délégué titulaire Communications Électroniques au SIEA prendront la parole.

Lors de cette réunion, plusieurs sujets seront abordés :

- ❖ Des informations concernant la desserte du réseau de fibre optique par le Réseau Li@in dans le département ;
- ❖ Les démarches à suivre pour tester son éligibilité à la fibre optique ;
- ❖ Un temps d'échanges permettra de répondre aux questions des usagers.



L'ÉCOLE DANIEL MORAND, EN SORTIE...



Mardi 28 février 2023

Après-midi de randonnée avec M. Jean-Marc MOURGUES. Il a expliqué aux enfants beaucoup de choses sur la nature, la forêt, les plantes avant une visite à la table d'orientation de l'Aréta pour observer Brénod et les montagnes alentours.

Mardi 21 mars 2023

Randonnée sur le sentier des trois cascades. Les enfants ont fait une marche de 3 h pour une belle découverte des cascades du Sautoux, de Crêt Naillot et du Versoux.



Jeudi 23 mars 2023

Visite guidée du musée du Bugey-Valromey à Lochieu.

Après la visite, une conteuse attendait les enfants pour leur raconter des histoires et leur apprendre une petite chanson.

Jeudi 4 mai 2023

Les enfants se sont rendus à Génissiat pour visiter le barrage hydroélectrique. Pique-nique à côté du barrage, puis équipés de gilets, de casques jaunes et d'un audio-guide, descente jusqu'à l'usine hydroélectrique. Ils ont vu le « saut à ski » qui permet d'évacuer l'eau et les rotors. Puis explication du système de fabrication de l'électricité, visite du tableau de commande datant des années 50 et encore utilisé aujourd'hui. Étude de la faune et de la flore du Rhône avant le retour pour Brénod.



Mardi 30 mai 2023

Voyage à Valserhône pour un déjeuner à l'espace Louis Chanel au bord du Rhône et visite du Centre d'Immersion Éducatif et Ludique (CIEL) du Syndicat Intercommunal de la VALORisation (SIVALOR).

Cette visite a permis de mieux comprendre la filière de valorisation et de recyclage de tous nos déchets.

L'ÉCOLE DANIEL MORAND, ACTIVITÉS...



Animation autour du jardin

Le jeudi 9 mars, 1^{ère} animation sur le jardin.

Albane, animatrice de l'association Naturama, est venue parler du cycle de l'eau, des légumes (différentes familles de légumes) et des besoins des plantes, à l'aide d'expériences.



Le jeudi 6 avril, 2^{ème} animation sur le jardin.

Albane, est venue parler des différents insectes du jardin : les auxiliaires et les ravageurs. Après une visite dans le jardin de l'école pour labourer la terre et capturer des insectes, les enfants ont pu constater qu'il y avait plus de ravageurs que d'auxiliaires. Il faut donc trouver une solution pour attirer plus d'auxiliaires.

Suite aux observations des enfants sur les insectes, ils ont décidé de faire des maisons pour attirer les insectes et animaux auxiliaires.

À l'aide d'une carte sur l'insecte, d'un mode d'emploi, beaucoup de matériel (bambous, branches, fil de fer, bois, ficelle...) et de beaucoup de volonté, les élèves se sont mis au travail pour loger dans leur jardin les forficules, osmies, coccinelles, bourdons, et autres guêpes et abeilles solitaires.



Le serpent fresque...

Les élèves ont réalisé une grande fresque collective dans le couloir de l'école afin que chaque famille puisse la voir. Il s'agit d'un serpent d'environ 6 mètres de longueur. Composée de grandes feuilles cartonnées, de bouchons et de morceaux de cartons recyclables.



La fête de l'école

Le samedi 1^{er} juillet, l'écologie était l'invitée d'honneur à la fête de l'école Daniel MORAND.

Les élèves ont chanté et dansé devant de nombreux spectateurs venus les applaudir. Le Sou des écoles a assuré l'animation de l'après-midi.

CM2, au revoir école et bonjour collège !



Lundi 3 juillet dans la cour de l'école, Colin, Léa, Margaux, Nino et Pierrine ont organisé une petite fête avec tous les élèves et enseignants pour leur départ au collège.

Pour débiter cet après-midi, danse et séance photo avec les accessoires rigolos que les CM2 avaient apportés.

Ensuite, nos futurs collégiens ont reçu un dictionnaire offert par la commune et l'Odyssée d'Homère offert par l'Éducation Nationale. Les CM2 ont offert le goûter (gâteaux, boissons et bonbons) pour clôturer cette petite fête. Merci à eux.

Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de leur parcours.

NOTRE ÉCOLE EN QUELQUES CHIFFRES...

44, c'est le nombre d'enfants scolarisés.

2, c'est le nombre de classes.

22 élèves de CP et maternelle, accueillis par Mme Catherine CLUZEL les lundi, jeudi, et vendredi, Mme Audrey CAYLA le mardi. Elles sont assistées par Mme Corinne BALLEST-THOUBLE, ATSEM.



22 élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 accueillis par Mme Aurélie BERNARD. Elle assure également la direction.



LES BERGNOLANDS DÉCOUVRENT LA MER

L'école Daniel MORAND a pour objectif d'emmener 25 élèves du CP au CM2 en classe de mer à Saint-Martin-de-Bréhal, dans la Manche, du 26 au 31 mai 2024.

Ce projet de classe inclut la participation financière du Sou des écoles, de la commune et des familles. Pour compléter ce dispositif, un canal de financement participatif est ouvert sur le site de l'Éducation Nationale :

« Trousse à projets.fr »

Tout le monde peut participer à cette campagne et rejoindre notre mécène Maud FONTENOY Fondation. Sur ce site, le voyage est détaillé et vous pouvez contribuer financièrement à sa réalisation. Vous trouverez sur le lien ci-dessous toutes les informations concernant ce projet.

« Les Bergnolands découvrent la mer ! »

<https://trousseaprojets.fr/projet/8846-les-bergnolands-decouvrent-la-mer>

Votre don vous permettra de bénéficier d'une déduction fiscale de 60 % pour les entreprises et 66 % pour les particuliers dans le cadre de la réglementation en vigueur.



Les enfants vous remercient pour votre soutien !...

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS

L'accueil périscolaire et le centre de loisirs est ouvert aux enfants de la commune. Les enfants de l'extérieur sont les bienvenus en centre de loisirs et les mercredis d'ouverture. Toutefois, la priorité est donnée à nos petits Bergnolands.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le centre de loisirs accueillera les enfants :

- ❖ **Hiver : Du 19 au 23/02/2024**
- ❖ **Printemps : Du 15 au 19/04/2024**
- ❖ **Le centre de loisirs sera fermé le vendredi 10 mai 2024**
- ❖ **Été : Du 08 au 27/07/2024 et du 26 au 30/08/2024**



Sur 100 € dépensés par la commune pour le fonctionnement de ce pôle, seulement 30 € sont facturés aux familles.



Deux personnes sont salariées pour 1,5 équivalent temps plein :

- ❖ Mme Karyl LOCATELLI est responsable et animatrice.
- ❖ Mme Catherine FERRIGNO est animatrice.

Les programmes d'activités sont créés par nos animatrices et visés par la municipalité.



L'association « Les P'tits Bergnolands », présidée par Mme Catherine FERRIGNO intervient en soutien financier du centre de loisirs. Par le biais de différentes manifestations (vente de chocolats à Pâques, gourmandises de Noël...) elle récolte des fonds qui servent à financer une bonne partie des extras pour les enfants (sorties, intervenants,...).

Coup de chapeau pour ...

Le 14 avril 2023 après-midi, les animatrices du centre de loisirs avaient organisé une opération village propre.



En quelques heures seulement 23 kg de déchets ont été collectés !

Un petit goûter réconfortant attendait nos « héros » du jour.

Merci aux enfants et aux bénévoles qui ont participé à ce nettoyage.



Opération bouchons



En partenariat avec l'Institut médico éducatif Dinamo de Plateau d'Hauteville, **le Pôle Enfance récupère tous types de couvercles et bouchons en matière plastique ou en liège au profit des personnes en situation de handicap.**

Prochainement, un collecteur sera installé dans le hall d'entrée de la Mairie.

Si vous avez un doute sur les différents types de bouchons, connectez-vous sur le site internet : www.coeur2bouchons.fr, vous trouverez toutes les informations concernant l'association et les différents bouchons collectés.

Merci à tous !

De jour comme de nuit (22 h – 7 h), prenons soin de veiller à la tranquillité de tous. Soyons attentifs aux nuisances en tous genres, sonores notamment : fête, musique, bricolage, motoculture, animaux (abolements, déjections) etc ...



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, précise que les travaux ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



Tout dépôt sauvage de déchets ou de détritus de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute de déchets ménagers ou issus des activités artisanales, industrielles et commerciales sont interdits.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ou en incinérateur individuel des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés est interdit par un arrêté préfectoral. En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée. La plateforme communale sera de nouveau ouverte dès le printemps.

Un arrêté préfectoral régit également l'emploi du feu et de l'écobuage dans le cadre de la prévention des incendies de forêts. Il est consultable sur le site internet de la préfecture : www.ain.gouv.fr ainsi que sur www.brenod.com.



Stationnements

Les trottoirs sont des dépendances de la voie de circulation, ils sont interdits au stationnement ! Le conducteur s'expose à une amende forfaitaire de 35 € pouvant être majorée jusqu'à 150 € en cas de stationnement abusif, gênant, ou dangereux ... ce qui est souvent le cas.



Merci d'y réfléchir avant de vous garer !



DÉSHÉRBAGE ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le désherbage des trottoirs est un geste citoyen et une nécessité partagée.

Nous comptons sur vous !

L'entretien des trottoirs peut être assuré par le riverain le long de sa propriété en toute saison... Votre participation à cette tâche ingrate sera grandement appréciée.

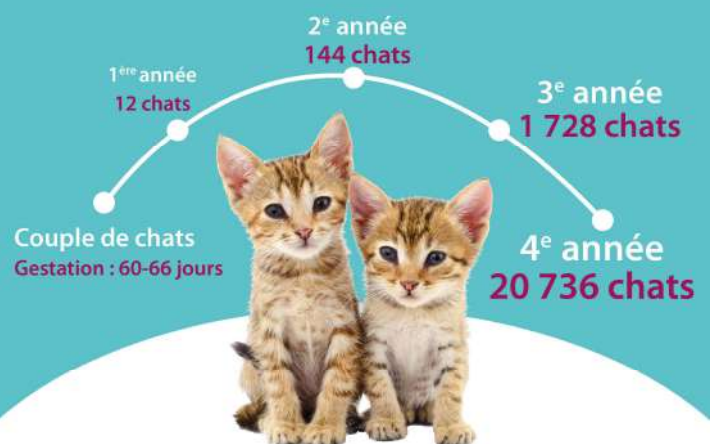
Stériliser votre chat,



un acte de protection et de bien-être

LA STÉRILISATION PROTÈGE CONTRE :

- 🐾 La surpopulation des chats errants
- 🐾 La contamination des maladies infectieuses
- 🐾 Les risques liés à aux sorties (accidents, bagarres...)
- 🐾 Le déclin de la biodiversité animale (oiseaux...)



Contactez votre vétérinaire pour stériliser votre chat



LES BONS GESTES DE TRI

Depuis le début de l'année 2023, nous avons adopté de nouvelles consignes de tri concernant les déchets recyclables. Chacun a pu constater la masse engendrée par la collecte des déchets destinés à la poubelle jaune !

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, s'engage quotidiennement pour offrir une seconde vie à vos déchets ménagers.

Depuis l'arrivée des nouvelles consignes de tri, **TOUS les papiers et TOUS les emballages* se trient dans un seul et même contenant JAUNE.**

* Hors emballages en verre qui se trient dans le conteneur **VERT** situé rue du stade, parking de l'aire de jeux.



Voici les bons gestes à adopter pour améliorer la qualité du tri !



↳ **Déposer les emballages EN VRAC ET SANS SAC.**

Les déchets emboîtés ou dans un sac perturbent le bon fonctionnement du centre de tri, et rejoignent les mauvaises filières de recyclage.

↳ **Ne pas déchirer les papiers.** Les petits bouts de papiers ne peuvent pas être facilement séparés dans le centre de tri, il est préférable de ne rien déchirer.

↳ **Laisser les bouchons** sur les bouteilles en plastique.

↳ Les objets en plastique, comme les vieux jouets ou les brosses à dents, ne sont pas des emballages.



DÉCHETTERIE



Les **CARTONS** doivent être déposés à la déchetterie de Plateau d'Hauteville (horaires disponibles sur le site de Haut-Bugey Agglomération).



À jeter ? À trier ? Vous avez un doute ?

Téléchargez l'application Guide du Tri de CITEO pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet, où que vous soyez.



La commune appelle aux bonnes pratiques et au civisme de chacun pour assurer la salubrité de notre environnement.

Merci pour votre engagement en faveur de la préservation du territoire.
Ensemble, continuons nos efforts !

COMPOSTER
C'EST TOUT
GAGNER

VOUS HABITEZ UNE DES 42 COMMUNES
DE HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION

**COMMANDEZ VOTRE
COMPOSTEUR
MADE IN HAUT-BUGEY**

CONTACT@HAUTBUGEY-AGGLOMERATION.FR
04 74 81 23 70

HAUTBUGEY
AGGLOMÉRATION

RENSEIGNEMENTS ET COMMANDES :
57 RUE RENÉ NICOD 01100 OYONNAX / WWW.HAUTBUGEY-AGGLOMERATION.FR

Une gamme disponible à partir de 10€. Offre valable dans la limite de deux composteurs par foyer, hors points de compostage collectif en habitat regroupé.

Un seau à compost est fourni gratuitement pour tout achat de composteur.



Le Transport à la Demande de **HAUTBUGEY** AGGLOMERATION

Depuis le 1^{er} octobre 2023, les services de transport à la demande « ALLOBUS », qui dessert notre commune, et « Bugey Bus Centre » à Hauteville, ont fusionné pour donner naissance à un nouveau service **ALLOBUS**.

Comment fonctionne le service ALLOBUS :

Il fonctionne toute l'année **du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h (hors jours fériés)**, sur réservation.

- Pour un déplacement programmé en matinée, il convient de réserver la veille avant 18 h.
- Pour un déplacement programmé l'après-midi, il convient de réserver le matin même jusqu'à 12 h.

 **06 65 53 27 22**

Vous êtes pris en charge à votre domicile pour être déposé à une adresse de votre choix, dans le périmètre des communes suivantes :

Hauteville
intramuros, y
compris Nantuy,
la Praille et la
Ragiaz.

Vieu d'Izenave, Outriaz,
Brénod, Lantenay,
Izenave, Corlier,
Champdor-Corcelles,
Aranc, Evosges,
Prémillieu, Hostiaz,
Cormaranche et
Thezillieu.

Desserte de la
Maison de Santé
à Saint-Martin
du Fresne.

Par exemple :

- Un habitant du Plateau d'Hauteville (y compris un résident temporaire en maison de soins) a la possibilité de se déplacer à destination de Cormaranche, Brénod ou du centre-ville.
- Un habitant de Brénod a la possibilité de se déplacer à destination de Plateau d'Hauteville, Maison de Santé de Saint Martin du Fresne ou à destination de Vieu d'Izenave, Lantenay...

Les conditions d'accès au service sont simplifiées :

Désormais, le service est ouvert à tous (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte) sans condition d'âge ou de statut.

Lors de votre réservation, n'oubliez pas d'indiquer les éléments suivants :



Je me déplace en
fauteuil roulant.



J'ai un enfant
de moins de 3 ans
(un siège bébé
est obligatoire).



J'ai un enfant âgé
de 3 à 10 ans
(un réhausseur est
obligatoire).

Tarif :
2 € le trajet

Les tickets sont vendus uniquement auprès du conducteur, à bord de la navette.

Identité

- Faire ma pré-demande de passeport ou de carte d'identité.

Véhicule

- Faire le changement d'adresse de ma carte grise,
- Enregistrer la vente ou l'achat de mon véhicule,
- Demander un duplicata...

Mobilité

- Faire ou refaire mon permis de conduire,
- Consulter ou acheter un billet de train en ligne (avec ma carte bancaire)...

Retraite

- Avoir les premières informations de base concernant mon départ (montant, date),
- Faire ma demande de retraite en ligne...



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sécurité Sociale

- Ouvrir / consulter mon compte Ameli,
- Faire mes démarches en ligne (impression attestation de droits, demande de carte vitale, transmission arrêt de travail...)

Impôts

- Ouvrir / consulter mon compte Impots.gouv,
- Payer en ligne mes impôts,
- Prendre un rendez-vous avec la permanence des finances publiques.

Et bien d'autres accompagnements...

N'hésitez pas à contacter les agents de France Services pour vos démarches administratives.

Depuis janvier 2023, France Services Haut-Bugey, Plateau d'Hauteville assure une permanence délocalisée à la Mairie de Brénod, les lundis des semaines paires de 9 h à 12 h avec ou sans rendez-vous.

- France Services Plateau d'Hauteville : ☎ 04 74 39 77 60
- Mairie de Brénod : ☎ 04 74 36 01 02

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
informations
et orientation



Accompagnement
dans vos démarches
administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS



Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**.

Pour pouvoir voter, vous avez jusqu'au **vendredi 3 mai 2024** pour vous inscrire sur les listes électorales.

Rendez-vous en Mairie ou en ligne sur : www.service-public.fr

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE



Du 20 au 24 mars 2024
organisée par la
bibliothèque municipale de Brénod

Projections de films courts pour les enfants et pour les adultes à la salle de la Sivollière, 55 rue principale.

Le programme définitif sera diffusé prochainement.

PASSAGE DU RALLYE AIN JURA



Le rallye Ain-Jura fera escale dans notre commune, le **samedi 11 mai 2024**.

Amateurs de belles mécaniques, venez échanger avec les équipages lors d'une « séquence dédicace » qui aura lieu sur la place du village, à partir de 11 h 00.

Une rencontre entre les organisateurs et les représentants du conseil municipal a eu lieu le 11 janvier 2024, afin d'échanger et de préciser les conditions de sécurité pour le déroulement de cette épreuve.

TRAIL BRÉNOD HAUT BUGEY



Il y a 103 ans naissait le Ski Club de Brénod. Fondé en 1921, affilié à la FFS dès 1931, le Ski Club de Brénod a formé des générations de champions dont la plus emblématique est Corinne NIOGRET, championne olympique de biathlon à Albertville en 1992, deux fois championne du monde en 1995 et 2000.

Le ski de fond et le trail sont des disciplines complémentaires, elles permettent d'être en communion avec la nature tout au long de l'année. Le Ski Club Brénod-Corcelles vous présente sa nouvelle épreuve sportive :

**le Trail de Brénod Haut Bugey « On monte où ? »
qui se déroulera le 30 juin 2024.**

Lors de cet événement, vous découvrirez le village de Brénod et son territoire, au cœur des forêts du Haut Bugey, entre plateau et montagnes douces. Plusieurs parcours de 24 km, 16 km et 8 km ainsi que des courses pour les plus jeunes et une randonnée seront à votre disposition afin que, quel que soit votre niveau de pratique ou votre forme du moment, vous puissiez trouver votre bonheur. La place du village vous accueillera dans une ambiance festive et conviviale.

C'est avec fierté que nous participons été comme hiver à l'animation et à la promotion de notre village.